

# ÉCOLE STE-MARIE-MÉDIATRICE

## FOURNITURES SCOLAIRES 2017-2018

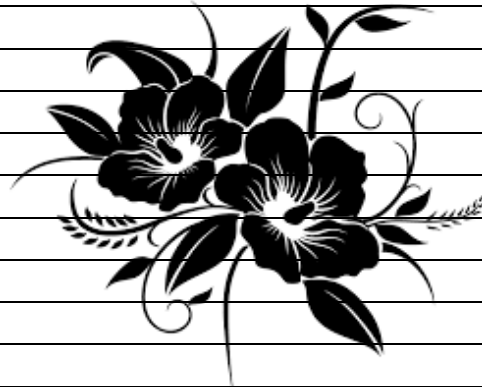
1<sup>er</sup> cycle, 2<sup>e</sup> année



Chers parents,

Voici la liste des items que vous devrez procurer à votre enfant pour la rentrée:

1	grand sac de congélation de type « Ziploc »
2	étuis à crayons en tissu ou 1 étui double
1	paire de ciseaux en métal à bouts ronds
2	bâtons de colle (gros format)
4	duo-tangs à trois attaches avec pochette (vert, bleu, rouge, jaune)
2	boîtes de crayons au plomb HB
2	crayons à acétate pointe fine qui s'efface à sec
2	gommes à effacer blanches
12	crayons de couleur en bois
2	boîtes de papiers mouchoirs (facultatives)
1	cahier quadrillé de style canada (#12984)
1	règle de 30 centimètres en plastique
3	cahiers d'écriture # 12182 (jaune, bleu, rose)
2	cahiers lignés de style Géo Éco #105
1	cahier à colorier
1	boîte de crayons de feutre
1	cartable 1 pouce
2	cartables 2 pouces
1	paquet de 5 séparateurs en carton
1	paquet de feuilles protectrices (10)
2	crayons surligneurs
2	stylos (un rouge et un bleu)
1	paire d'écouteur pour l'informatique (à des fins d'hygiène, les écouteurs doivent être fournis par l'élève)
1	taille-crayon avec réservoir
1	couvre-tout



### OBLIGATOIRE

Costume d'éducation physique : chandail à manches courtes, short, espadrilles différentes de celles de l'extérieur, sac en tissu. **Veillez noter que les espadrilles de type « skate » sont strictement défendues.**



Merci de bien **identifier tout le matériel de votre enfant et d'aiguiser les crayons.**



Avant son arrivée à l'école, prévoir l'achat supplémentaire de plusieurs crayons et gommes à effacer pour l'année et garder ce surplus à la maison.

### MONTANT À DÉBOURSER EN DÉBUT D'ANNÉE POUR :

Documents reproductibles	27,00 \$
Matériel consommable	15,00 \$
Agenda	8,00 \$
Activités complémentaires	35,00 \$
<b>TOTAL À PAYER À L'ÉCOLE</b>	<b>85,00 \$</b>

Ce montant doit être payé en **argent (montant exact), par internet ou par chèque (fait à l'ordre de la Commission scolaire De La Jonquière)** dans une enveloppe scellée, identifiée au nom de votre enfant et de son groupe, et ce, avant le **6 octobre 2017.**

La direction,

Marie-Josée Côté

